

États financiers intermédiaires non audités

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2022

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en composant le 1-888-532-3322, en écrivant à l'adresse 255, avenue Dufferin, London (Ontario) N6A 4K1, en visitant notre site Web à www.placementscanadavie.com ou celui de SEDAR à www.sedar.com. Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement.

AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Gestion de placements Canada Vie limitée, le gestionnaire du Fonds du marché monétaire Canada Vie (le « Fonds »), nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas revu les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.



Gestion
de placements

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	30 sept. 2022	31 mars 2022 (Audité)
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	96 433	89 691
Trésorerie et équivalents de trésorerie	160 111	152 116
Intérêts courus à recevoir	200	197
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	–
Sommes à recevoir pour titres émis	–	–
Total de l'actif	256 744	242 004
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	1 282	6 100
Sommes à payer pour titres rachetés	–	–
Distributions à verser	122	3
Sommes à payer au gestionnaire	5	3
Total du passif	1 409	6 106
Actif net attribuable aux porteurs de titres	255 335	235 898

	Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)			
	par titre		par série	
	30 sept. 2022	31 mars 2022 (Audité)	30 sept. 2022	31 mars 2022 (Audité)
Série A	10,00	10,00	129 344	116 449
Série F	10,00	10,00	14 558	4 655
Série FW	–	10,00	–	6 344
Série GR	10,00	10,00	383	386
Série N	10,00	10,00	44 201	39 902
Série P	10,00	10,00	15	80
Série QF	10,00	10,00	4 394	4 324
Série QFW	10,00	10,00	5 283	4 955
Série RB	10,00	10,00	12	74
Série S	10,00	10,00	3 510	2 952
Série W	10,00	10,00	53 635	55 777
			255 335	235 898

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2022 \$	2021 \$
Revenus		
Revenu d'intérêts	2 407	297
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	(8)	–
Profit (perte) net(te) latent(e)	–	–
Revenu tiré du prêt de titres	1	–
Autre	–	1
Total des revenus (pertes)	2 400	298
Charges (note 6)		
Frais de gestion	748	715
Frais d'administration	129	124
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	1	1
Frais du comité d'examen indépendant	1	3
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	879	843
Charges absorbées par le gestionnaire	28	587
Charges nettes	851	256
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	1 549	42
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	–	–
Impôt étranger sur le résultat payé (recouvré)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	1 549	42

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par titre		par série	
	2022	2021	2022	2021
Série A	0,05	–	617	(1)
Série F	0,08	–	48	–
Série FW	0,06	–	39	1
Série GR	0,05	–	3	–
Série N	0,10	0,01	460	38
Série P	0,05	–	–	–
Série QF	0,06	–	28	(1)
Série QFW	0,07	–	33	1
Série RB	0,02	–	–	–
Série S	0,10	0,01	31	4
Série W	0,05	–	290	–
			1 549	42

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Total		Série A		Série F		Série FW				
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021			
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES											
À l'ouverture	235 898	250 169	116 449	123 931	4 655	7 906	6 344	3 315			
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	1 549	42	617	(1)	48	–	39	1			
Distributions aux porteurs de titres :											
Revenu de placement	(1 551)	(43)	(619)	–	(47)	–	(40)	–			
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–			
Total des distributions aux porteurs de titres	(1 551)	(43)	(619)	–	(47)	–	(40)	–			
Opérations sur les titres :											
Produit de l'émission de titres	213 850	175 812	106 008	107 052	17 484	6 910	7 095	4 831			
Réinvestissement des distributions	1 430	41	562	–	39	–	40	–			
Paievements au rachat de titres	(195 841)	(214 677)	(93 673)	(122 327)	(7 621)	(7 245)	(13 478)	(4 266)			
Total des opérations sur les titres	19 439	(38 824)	12 897	(15 275)	9 902	(335)	(6 343)	565			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	19 437	(38 825)	12 895	(15 276)	9 903	(335)	(6 344)	566			
À la clôture	255 335	211 344	129 344	108 655	14 558	7 571	–	3 881			
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :											
Titres en circulation, à l'ouverture			Titres	11 645	12 393	Titres	466	791	Titres	634	332
Émis				10 601	10 705		1 748	691		710	483
Réinvestissement des distributions				56	–		4	–		4	–
Rachetés				(9 367)	(12 233)		(762)	(725)		(1 348)	(427)
Titres en circulation, à la clôture				12 935	10 865		1 456	757		–	388

	Série GR		Série N		Série P		Série QF				
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021			
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES											
À l'ouverture	386	396	39 902	35 238	80	81	4 324	7 041			
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	3	–	460	38	–	–	28	(1)			
Distributions aux porteurs de titres :											
Revenu de placement	(2)	–	(460)	(39)	–	–	(29)	–			
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–			
Total des distributions aux porteurs de titres	(2)	–	(460)	(39)	–	–	(29)	–			
Opérations sur les titres :											
Produit de l'émission de titres	–	–	41 486	13 252	–	–	6 060	4 028			
Réinvestissement des distributions	1	–	439	37	–	–	27	–			
Paievements au rachat de titres	(5)	(5)	(37 626)	(21 113)	(65)	–	(6 016)	(6 092)			
Total des opérations sur les titres	(4)	(5)	4 299	(7 824)	(65)	–	71	(2 064)			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	(3)	(5)	4 299	(7 825)	(65)	–	70	(2 065)			
À la clôture	383	391	44 201	27 413	15	81	4 394	4 976			
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :											
Titres en circulation, à l'ouverture	39	40	Titres	3 990	3 524	Titres	8	8	Titres	432	704
Émis	–	–		4 149	1 324		–	–		606	403
Réinvestissement des distributions	–	–		44	4		–	–		3	–
Rachetés	(1)	(1)		(3 763)	(2 111)		(6)	–		(602)	(609)
Titres en circulation, à la clôture	38	39		4 420	2 741		2	8		439	498

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Série QFW		Série RB		Série S		Série W	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES								
À l'ouverture	4 955	5 120	74	38	2 952	3 129	55 777	63 974
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	33	1	–	–	31	4	290	–
Distributions aux porteurs de titres :								
Revenu de placement	(33)	–	–	–	(30)	(4)	(291)	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(33)	–	–	–	(30)	(4)	(291)	–
Opérations sur les titres :								
Produit de l'émission de titres	5 585	5 208	419	61	596	–	29 117	34 470
Réinvestissement des distributions	30	–	–	–	28	4	264	–
Paiements au rachat de titres	(5 287)	(5 052)	(481)	(97)	(67)	(240)	(31 522)	(48 240)
Total des opérations sur les titres	328	156	(62)	(36)	557	(236)	(2 141)	(13 770)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	328	157	(62)	(36)	558	(236)	(2 142)	(13 770)
À la clôture	5 283	5 277	12	2	3 510	2 893	53 635	50 204
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	495	512	7	4	295	313	5 578	6 397
Émis	559	521	42	6	60	–	2 911	3 447
Réinvestissement des distributions	3	–	–	–	3	–	26	–
Rachetés	(529)	(505)	(48)	(10)	(7)	(24)	(3 152)	(4 824)
Titres en circulation, à la clôture	528	528	1	–	351	289	5 363	5 020

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$)

	2022	2021
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	1 549	42
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	8	—
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	—	—
Achat de placements	(106 488)	(111 590)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	94 920	91 119
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	(3)	202
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	2	—
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(10 012)	(20 227)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	191 678	162 874
Paiements au rachat de titres	(173 669)	(201 739)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(2)	(1)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	18 007	(38 866)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 995	(59 093)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	152 116	155 963
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	160 111	96 870
Trésorerie	1 224	3 131
Équivalents de trésorerie	158 887	93 739
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	160 111	96 870
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	—	—
Impôts étrangers payés	—	—
Intérêts reçus	2 404	499
Intérêts versés	—	—

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 30 septembre 2022

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS					
AltaLink, L.P. 2,98 % 28-11-2022	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 270 000	1 268	1 268
Banque de Montréal, taux variable 25-04-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	4 000 000	4 000	4 000
Fiducie du Canada pour l'habitation, taux variable 15-09-2023	Canada	Gouvernement fédéral	1 700 000	1 703	1 703
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 19-04-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	6 000 000	6 000	6 000
Banque HSBC Canada, taux variable 23-02-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	4 200 000	4 200	4 200
Banque HSBC Canada, taux variable 29-06-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	5 660 000	5 660	5 660
Banque Nationale du Canada, taux variable 09-02-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	14 300 000	14 300	14 300
Plaza Trust, taux variable 27-03-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	3 400 000	3 400	3 400
Province de Nouvelle-Écosse, taux variable 09-11-2022	Canada	Gouvernements provinciaux	4 000 000	4 001	4 001
Banque Royale du Canada, taux variable 24-11-2022	Canada	Sociétés – Non convertibles	5 000 000	5 000	5 000
Banque Royale du Canada, taux variable 16-02-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	7 000 000	7 000	7 000
Banque Royale du Canada, taux variable 29-03-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	6 100 000	6 100	6 100
Storm King Funding, taux variable 27-03-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	3 400 000	3 400	3 400
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable 06-04-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	10 500 000	10 500	10 500
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 06-04-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	8 000 000	8 000	8 000
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 31-01-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	10 000 000	10 000	10 000
Crédit Toyota Canada Inc. 2,62 % 11-10-2022	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 900 000	1 901	1 901
Total des obligations				96 433	96 433
BILLETS À COURT TERME					
Alectra Inc. 3,29 % 03-10-2022	Canada		2 000 000	1 997	2 000
Alectra Inc. 3,32 % 05-10-2022	Canada		1 710 000	1 708	1 709
Alectra Inc. 3,34 % 07-10-2022	Canada		900 000	899	900
Alectra Inc. 3,34 % 07-10-2022	Canada		2 970 000	2 966	2 968
AltaLink, L.P. 3,53 % 31-10-2022	Canada		320 000	319	319
AltaLink, L.P. 3,57 % 31-10-2022	Canada		300 000	299	299
Banque de Chine 3,72 % 21-10-2022	Canada		4 300 000	4 287	4 291
Banque de Chine 3,77 % 27-10-2022	Canada		3 335 000	3 325	3 326
Banque de Montréal 3,42 % 26-10-2022	Canada		7 500 000	7 479	7 483
BCI QuadReal Realty 3,21 % 14-10-2022	Canada		2 170 000	2 155	2 168
BCI QuadReal Realty 3,5 % 21-10-2022	Canada		2 950 000	2 941	2 943
BCI QuadReal Realty 3,51 % 20-10-2022	Canada		2 510 000	2 505	2 504
Banque Canadienne Impériale de Commerce 3,46 % 31-10-2022	Canada		4 200 000	4 187	4 188
Central 1 Credit Union 3,42 % 11-10-2022	Canada		2 200 000	2 193	2 198
Central 1 Credit Union 3,42 % 07-10-2022	Canada		600 000	599	600
Central 1 Credit Union 3,43 % 07-10-2022	Canada		700 000	698	700
Central 1 Credit Union 3,43 % 03-10-2022	Canada		1 800 000	1 795	1 800
Central 1 Credit Union 3,45 % 07-10-2022	Canada		400 000	399	400
Central 1 Credit Union 3,5 % 03-11-2022	Canada		1 900 000	1 893	1 894
Pipelines Enbridge Inc. 3,7 % 27-10-2022	Canada		560 000	558	559
Pipelines Enbridge Inc. 3,7 % 27-10-2022	Canada		1 560 000	1 555	1 556
Pipelines Enbridge Inc. 3,73 % 25-10-2022	Canada		1 700 000	1 695	1 696
Énergir inc. 3,42 % 20-10-2022	Canada		360 000	359	359
Énergir inc. 3,43 % 12-10-2022	Canada		700 000	698	699
Énergir inc. 3,44 % 05-10-2022	Canada		2 000 000	1 997	1 999
Énergir inc. 3,44 % 27-10-2022	Canada		570 000	568	569
Énergir inc. 3,44 % 28-10-2022	Canada		1 170 000	1 166	1 167
Énergir inc. 3,46 % 26-10-2022	Canada		2 180 000	2 172	2 175
Énergir inc. 3,46 % 21-10-2022	Canada		640 000	638	639
First Nations ETF LP 3,4 % 06-10-2022	Canada		620 000	618	620
FortisBC Inc. 3,25 % 03-10-2022	Canada		1 000 000	997	1 000
FortisBC Inc. 3,45 % 19-10-2022	Canada		1 600 000	1 595	1 597
FortisBC Inc. 3,5 % 24-10-2022	Canada		400 000	398	399
FortisBC Inc. 3,51 % 28-10-2022	Canada		700 000	697	698
Fusion Trust 3,51 % 26-10-2022	Canada		1 290 000	1 286	1 287
Hydro Ottawa Holdings Inc. 3,47 % 05-10-2022	Canada		6 320 000	6 315	6 318
Hydro Ottawa Holdings Inc. 3,6 % 19-10-2022	Canada		10 000	10	10
Intact Corporation financière 3,44 % 13-10-2022	Canada		360 000	359	360
Merit Trust 3,48 % 06-10-2022	Canada		30 000	30	30
Banque Nationale du Canada 3,44 % 28-10-2022	Canada		840 000	837	838
Nestlé Capital Canada Ltd. 3,24 % 04-10-2022	Canada		2 300 000	2 293	2 299
Nova Scotia Power Inc. 3,39 % 06-10-2022	Canada		700 000	699	700

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 30 septembre 2022

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
BILLETS À COURT TERME (suite)					
Services Financiers Paccar Ltée 3,41 % 05-10-2022	Canada		140 000	140	140
Services Financiers Paccar Ltée 3,42 % 14-10-2022	Canada		700 000	698	699
Services Financiers Paccar Ltée 3,45 % 06-10-2022	Canada		620 000	618	620
Services Financiers Paccar Ltée 3,46 % 25-10-2022	Canada		1 300 000	1 296	1 297
Services Financiers Paccar Ltée 3,49 % 26-10-2022	Canada		730 000	728	728
Services Financiers Paccar Ltée 3,5 % 31-10-2022	Canada		610 000	608	608
Plaza Trust 3,31 % 02-11-2022	Canada		500 000	496	499
Province de l'Alberta 3,22 % 13-10-2022	Canada		1 320 000	1 318	1 319
Province de l'Alberta 3,29 % 01-11-2022	Canada		1 000 000	996	997
Province de l'Alberta 3,33 % 10-11-2022	Canada		2 000 000	1 988	1 993
Province du Nouveau-Brunswick 2,93 % 06-10-2022	Canada		1 600 000	1 590	1 599
Province de Terre-Neuve 3,07 % 27-10-2022	Canada		2 140 000	2 126	2 134
Province de Terre-Neuve 3,15 % 03-11-2022	Canada		1 790 000	1 776	1 785
Province de Terre-Neuve 3,26 % 22-11-2022	Canada		4 850 000	4 811	4 828
Province de Terre-Neuve 3,3 % 24-11-2022	Canada		4 460 000	4 424	4 438
Province de Terre-Neuve 3,31 % 25-10-2022	Canada		3 000 000	2 987	2 994
Province de Terre-Neuve 3,32 % 20-10-2022	Canada		1 970 000	1 965	1 967
Province de Terre-Neuve 3,61 % 08-12-2022	Canada		4 300 000	4 265	4 270
Province de la Nouvelle-Écosse 3,21 % 20-10-2022	Canada		990 000	988	988
Province de la Nouvelle-Écosse 3,21 % 20-10-2022	Canada		1 900 000	1 895	1 897
Province de la Nouvelle-Écosse 3,25 % 25-10-2022	Canada		720 000	717	718
Province de l'Ontario 3,14 % 09-11-2022	Canada		2 500 000	2 482	2 492
Province de l'Ontario 3,2 % 19-10-2022	Canada		200 000	200	200
Province de l'Ontario 3,23 % 05-10-2022	Canada		980 000	979	980
Province de l'Île-du-Prince-Édouard 3,61 % 06-12-2022	Canada		2 150 000	2 133	2 135
Province de Québec 3,25 % 21-10-2022	Canada		7 000 000	6 978	6 988
Municipalité régionale de York 3,45 % 03-10-2022	Canada		1 070 000	1 069	1 070
Municipalité régionale de York 3,51 % 02-11-2022	Canada		1 070 000	1 066	1 067
Banque Royale du Canada 3,2 % 03-10-2022	Canada		23 426 000	23 426	23 430
STABLE Trust 3,33 % 04-10-2022	Canada		2 346 000	2 339	2 345
STABLE Trust 3,69 % 01-11-2022	Canada		1 600 000	1 593	1 595
Toronto Hydro Corp. 3,33 % 06-10-2022	Canada		1 410 000	1 409	1 409
Toronto Hydro Corp. 3,33 % 06-10-2022	Canada		450 000	450	450
Toronto Hydro Corp. 3,33 % 06-10-2022	Canada		710 000	709	710
Toronto Hydro Corp. 3,33 % 07-10-2022	Canada		1 050 000	1 049	1 049
Toronto Hydro Corp. 3,34 % 03-10-2022	Canada		2 400 000	2 398	2 400
Vancouver City Savings Credit Union 3,42 % 07-10-2022	Canada		860 000	858	860
Vancouver City Savings Credit Union 3,42 % 04-10-2022	Canada		500 000	499	500
Vancouver City Savings Credit Union 3,46 % 06-10-2022	Canada		680 000	678	680
Vancouver City Savings Credit Union 3,47 % 31-10-2022	Canada		1 750 000	1 745	1 745
Total des billets à court terme				158 674	158 887
Coûts de transaction				—	—
Total des placements				255 107	255 320
Trésorerie					1 224
Autres éléments d'actif moins le passif					(1 209)
Actif net attribuable aux porteurs de titres					255 335

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

APERÇU DU PORTEFEUILLE

30 SEPTEMBRE 2022

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Billets à court terme	62,2
Obligations	37,8
Trésorerie	0,5
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,5)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	100,0
Trésorerie	0,5
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,5)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	35,5
Billets à escompte de sociétés à court terme	26,9
Billets à escompte provinciaux à court terme	11,7
Dépôts à terme canadiens	9,6
Billets à escompte sur acceptations bancaires	4,8
Billets à escompte à court terme	4,0
Billets à escompte sur billets de dépôt	3,0
Billets à escompte sur papier commercial	2,2
Obligations provinciales	1,6
Obligations fédérales	0,7
Trésorerie	0,5
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,5)

31 MARS 2022

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Billets à court terme	64,5
Obligations	38,0
Autres éléments d'actif (de passif)	(2,5)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	102,5
Autres éléments d'actif (de passif)	(2,5)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Dépôts à terme canadiens	30,5
Obligations de sociétés	28,9
Billets à escompte de sociétés à court terme	15,8
Billets à escompte provinciaux à court terme	9,9
Obligations provinciales	5,6
Billets à escompte sur acceptations bancaires	4,4
Obligations fédérales	3,5
Billets à escompte sur billets de dépôt	2,2
Billets à escompte sur papier commercial	1,7
Autres éléments d'actif (de passif)	(2,5)

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2022 et 2021 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2022, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution. Se reporter à la note 10 pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 255, avenue Dufferin, London (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de distribution avec dispense de prospectus.

Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. GPCV a conclu une convention d'administration de fonds avec Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »), une filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers annuels audités les plus récents du Fonds, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2022. La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier de dollars près. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de GPCV le 10 novembre 2022.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement à capital variable et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou expire. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisés et latents sur les placements sont calculés en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des placements sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés et des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. GPCV a conclu qu'aucun des fonds de placement à capital variable non cotés et fonds négociés en bourse dans lesquels le Fonds investit ne respecte la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée.

Les titres rachetables du Fonds confèrent aux porteurs le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, entre autres droits contractuels. Les titres rachetables du Fonds satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, GPCV détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de GPCV, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par GPCV à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leurs échéances à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés synthétiques) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change.

Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient liquidées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds liquide le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière – Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime obtenue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 30 septembre 2022.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé; et Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement de la juste valeur du Fonds.

c) Comptabilisation des produits

Le revenu d'intérêts provenant des placements productifs d'intérêts est comptabilisé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par la Banque Canadienne Impériale de Commerce et The Bank of New York Mellon. La valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les intérêts débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné, par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et d'autres actifs et passifs financiers, et est présentée à la note 10.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Dans le cadre d'une fusion de fonds, le Fonds fait l'acquisition de tous les actifs et prend en charge la totalité du passif du fonds dissous à la juste valeur en échange des titres du Fonds à la date de prise d'effet de la fusion.

l) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence importante sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les impacts continus et les problèmes affectant la chaîne d'approvisionnement causés par la pandémie de COVID-19, conjugués à la guerre persistante en Ukraine, ont provoqué des augmentations marquées de l'inflation et des taux d'intérêt à l'échelle de l'économie mondiale et plombé les marchés boursiers. On s'attend à ce que ces facteurs nuisent aux marchés boursiers mondiaux ainsi qu'au rendement du Fonds pour le reste de 2022 et le début de 2023.

Voici à la suite les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour la préparation des états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, GPCV doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. GPCV a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Entités structurées et entreprises associées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée ou la définition d'une entreprise associée, GPCV doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée ou d'une entreprise associée. GPCV a évalué les caractéristiques de ces fonds sous-jacents, et elle a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée, puisque le Fonds n'a conclu ni contrat ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces fonds sous-jacents.

5. Impôts sur les bénéfices

Le Fonds est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfices, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds maintient la fin de l'exercice en décembre aux fins de l'impôt. Le Fonds entend distribuer la totalité de son bénéfice net et une partie suffisante du montant net des gains en capital réalisés de sorte à n'être assujéti à aucun impôt sur les bénéfices autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

5. Impôts sur les bénéfices (suite)

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes du Fonds.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

GPCV a utilisé les frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

GPCV verse des frais d'administration à Mackenzie pour des services d'administration quotidienne, y compris la communication de l'information financière, les communications avec les investisseurs et la communication de l'information aux porteurs de titres, la tenue des livres et des registres du Fonds, les calculs de la valeur liquidative et le traitement d'ordres en lien avec les titres des Fonds. De plus, Mackenzie paie tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au Fonds) requis pour l'exploitation du Fonds et qui ne sont pas compris dans les frais de gestion. Les frais d'administration sont calculés sur chaque série du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur les bénéfices), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des fonds GPCV, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et entrés en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent.

GPCV peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 10 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 30 septembre 2022 et 2021 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. GPCV gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2022, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

GPCV cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, GPCV maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de change (suite)

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des fonds négociés en bourse (« FNB ») dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est considérable.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par des fonds sous-jacents ou des FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est considérable.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

9. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
BRL	Real brésilien	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
CAD	Dollar canadien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CHF	Franc suisse	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CKZ	Couronne tchèque	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CLP	Peso chilien	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CNY	Yuan chinois	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
CZK	Couronne tchèque	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution : 15 octobre 1986

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Séries distribuées par Services d'investissement Quadrus Ltée (255, avenue Dufferin, London (Ontario) N6A 4K1; 1-888-532-3322; www.placementscanadavie.com)

Les titres de série A sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 \$.

Les titres de série F sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 \$, qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par Quadrus et qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif.

Les titres de série GR ne sont plus offerts à la vente.

Les titres de série N sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 \$, qui satisfont aux exigences de placement minimales de 500 000 \$ et qui ont conclu une entente avec GPCV et Quadrus en vue de la mise sur pied d'un compte de série N.

Les titres de série QF sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,25 %, avec leur conseiller financier.

Les titres de série QFW sont offerts aux investisseurs à valeur nette élevée qui investissent un minimum de 500 \$ et qui satisfont aux exigences de placement minimales de 500 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,25 %, avec leur conseiller financier.

Les titres de série RB sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ et qui participent au Service de rééquilibrage des Fonds communs de placement de la Canada Vie.

Les titres de série Privilège ne sont plus offerts à la vente.

Les titres de série S sont offerts à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie et à certains autres fonds communs, mais peuvent être vendus à d'autres investisseurs comme le déterminera GPCV.

Les titres de série W sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 \$ et qui satisfont aux exigences de placement minimales de 500 000 \$.

Le 16 septembre 2022, les titres de série FW ont été renommés titres de série F.

Un investisseur dans le Fonds peut choisir parmi différents modes de souscription offerts au sein de chaque série. Ces modes de souscription comprennent le mode de souscription avec frais d'acquisition, le mode de souscription avec frais de rachat[†], le mode de souscription avec frais modérés[†] et le mode de souscription sans frais. Les frais du mode de souscription avec frais d'acquisition sont négociés entre l'investisseur et son courtier. Les frais du mode de souscription avec frais de rachat et avec frais modérés sont payables à GPCV si un investisseur procède au rachat de ses titres du Fonds au cours de périodes précises. Les séries du Fonds ne sont pas toutes offertes selon tous les modes de souscription, et les frais de chaque mode de souscription peuvent varier selon la série. Pour de plus amples renseignements sur ces modes de souscription, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds et à l'aperçu du Fonds.

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	15 octobre 1986	0,75 %	0,10 %
Série F	28 février 2001	0,35 % ³⁾	0,10 %
Série FW	Aucun titre émis ⁴⁾	0,35 %	0,10 % ⁵⁾
Série GR	15 octobre 1986	0,75 %	0,10 %
Série N	8 décembre 2011	— ¹⁾	— ¹⁾
Série Privilège	19 août 2002	0,55 %	0,05 %
Série QF	12 juillet 2016	0,50 %	0,10 %
Série QFW	7 août 2018	0,35 %	0,15 %
Série RB	6 mars 2017	0,75 %	0,10 %
Série S	24 octobre 2008	— ²⁾	0,015 %
Série W	14 décembre 2011	0,60 %	0,15 %

[†] Le mode de souscription avec frais de rachat et le mode de souscription avec frais modérés ne sont plus offerts, y compris dans le cadre de programmes de retraits systématiques comme les programmes de prélèvements automatiques. Les échanges de titres d'un Fonds Canada Vie achetés antérieurement selon le mode de souscription avec frais de rachat ou le mode de souscription avec frais modérés contre des titres d'un autre Fonds Canada Vie, selon le même mode d'acquisition, demeureront possibles.

1) Ces frais sont négociables et sont payables directement à GPCV par les investisseurs dans cette série par l'entremise du rachat de leurs titres.

2) Ces frais sont négociables et sont payables directement à GPCV par les investisseurs dans cette série.

3) Avant le 22 juillet 2022, les frais de gestion pour la série F étaient imputés au Fonds au taux de 0,50 %.

4) La date d'établissement initiale de la série est le 7 août 2018. Tous les titres de la série ont été renommés série F le 16 septembre 2022.

5) Avant le 22 juillet 2022, les frais de gestion pour la série F étaient imputés au Fonds au taux de 0,15 %.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a) (suite)

b) Reports prospectifs de pertes

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

c) Prêt de titres

	30 septembre 2022	31 mars 2022
	(\$)	(\$)
Valeur des titres prêtés	-	-
Valeur des biens reçus en garantie	-	-

	30 septembre 2022		30 septembre 2021	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	1	100,0	-	-
Impôt retenu à la source	-	-	-	-
	1	100,0	-	-
Paiements à l'agent de prêt de titres	-	-	-	-
Revenu tiré du prêt de titres	1	100,0	-	-

d) Commissions

	(\$)
30 septembre 2022	-
30 septembre 2021	-

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise à optimiser le revenu, tout en préservant le capital et en maintenant la liquidité, en investissant principalement dans des titres du marché monétaire canadien. Le Fonds cherche à maintenir une valeur liquidative constante de 10 \$ par titre. Le Fonds peut consacrer jusqu'à 30 % de son actif aux placements étrangers.

ii. Risque de change

Au 30 septembre 2022 et au 31 mars 2022, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de change.

iii. Risque de taux d'intérêt

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt découlant de ses placements dans des obligations selon la durée jusqu'à l'échéance.

30 septembre 2022	Obligations (\$)	Incidence sur l'actif net			
		Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
		(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 1 an	86 433				
1 an à 5 ans	10 000				
5 ans à 10 ans	-				
Plus de 10 ans	-				
Total	96 433				
Total de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt		(249)	(0,1)	249	0,1

31 mars 2022	Obligations (\$)	Incidence sur l'actif net			
		Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
		(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 1 an	77 988				
1 an à 5 ans	11 703				
5 ans à 10 ans	-				
Plus de 10 ans	-				
Total	89 691				
Total de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt		(119)	(0,1)	119	0,1

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

iv. Autre risque de prix

Au 30 septembre 2022 et au 31 mars 2022, le Fonds n'avait aucune exposition importante à l'autre risque de prix.

v. Risque de crédit

Pour ce Fonds, la plus forte concentration du risque de crédit se trouve dans les titres de créance, tels que les obligations et les billets à court terme. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. L'exposition maximale à tout émetteur de titres de créance au 30 septembre 2022 était de 9,2 % de l'actif net du Fonds (38,2 % au 31 mars 2022).

Au 30 septembre 2022 et au 31 mars 2022, les titres de créance par note de crédit étaient les suivants :

Note des obligations*	30 septembre 2022	31 mars 2022
	% de l'actif net	% de l'actif net
AAA	0,7	3,5
AA	–	2,2
A	31,2	26,5
Sans note	5,9	5,8
Total	37,8	38,0

Note des billets à court terme*	30 septembre 2022	31 mars 2022
	% de l'actif net	% de l'actif net
R1 (élevée)	16,8	36,9
R1 (moyenne)	13,7	12,5
R1 (faible)	31,7	15,1
Total	62,2	64,5

* Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	30 septembre 2022				31 mars 2022			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Obligations	–	96 433	–	96 433	–	89 691	–	89 691
Placements à court terme	–	158 887	–	158 887	–	152 116	–	152 116
Total	–	255 320	–	255 320	–	241 807	–	241 807

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Les placements détenus par le gestionnaire, d'autres fonds gérés par le gestionnaire et des fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire, investis dans la série S du Fonds, le cas échéant (comme il est décrit à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* de la note 10), s'établissaient comme suit :

	30 septembre 2022	31 mars 2022
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	64	63
Autres fonds gérés par le gestionnaire	–	–
Fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire	3 510	2 952

h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Au 30 septembre 2022 et au 31 mars 2022, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.